



1267 - 1269  
Bastide de Villeréal  
2017 - 2019

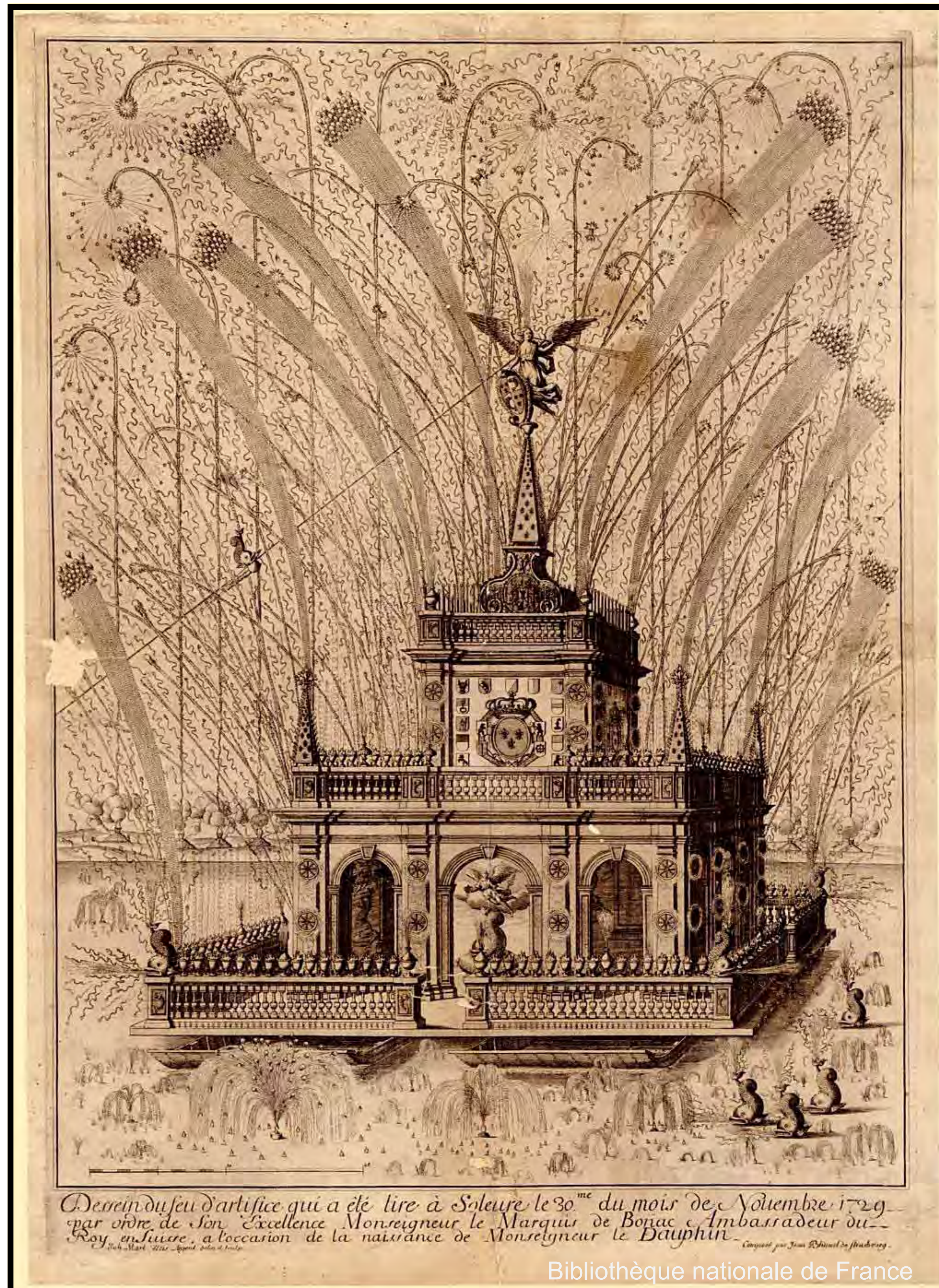
Dans les registres de la jurade de Villeréal - 1729

# UN FEU DE JOIE POUR LE DAUPHIN



L'heureux Accouchement de La Reine  
La Reine est accouchée le 4 Septembre 1729, à 2 heures et demy du matin d'un Dauphin,  
Qui fait la joye et la félicité de la France.

Bibliothèque nationale de France



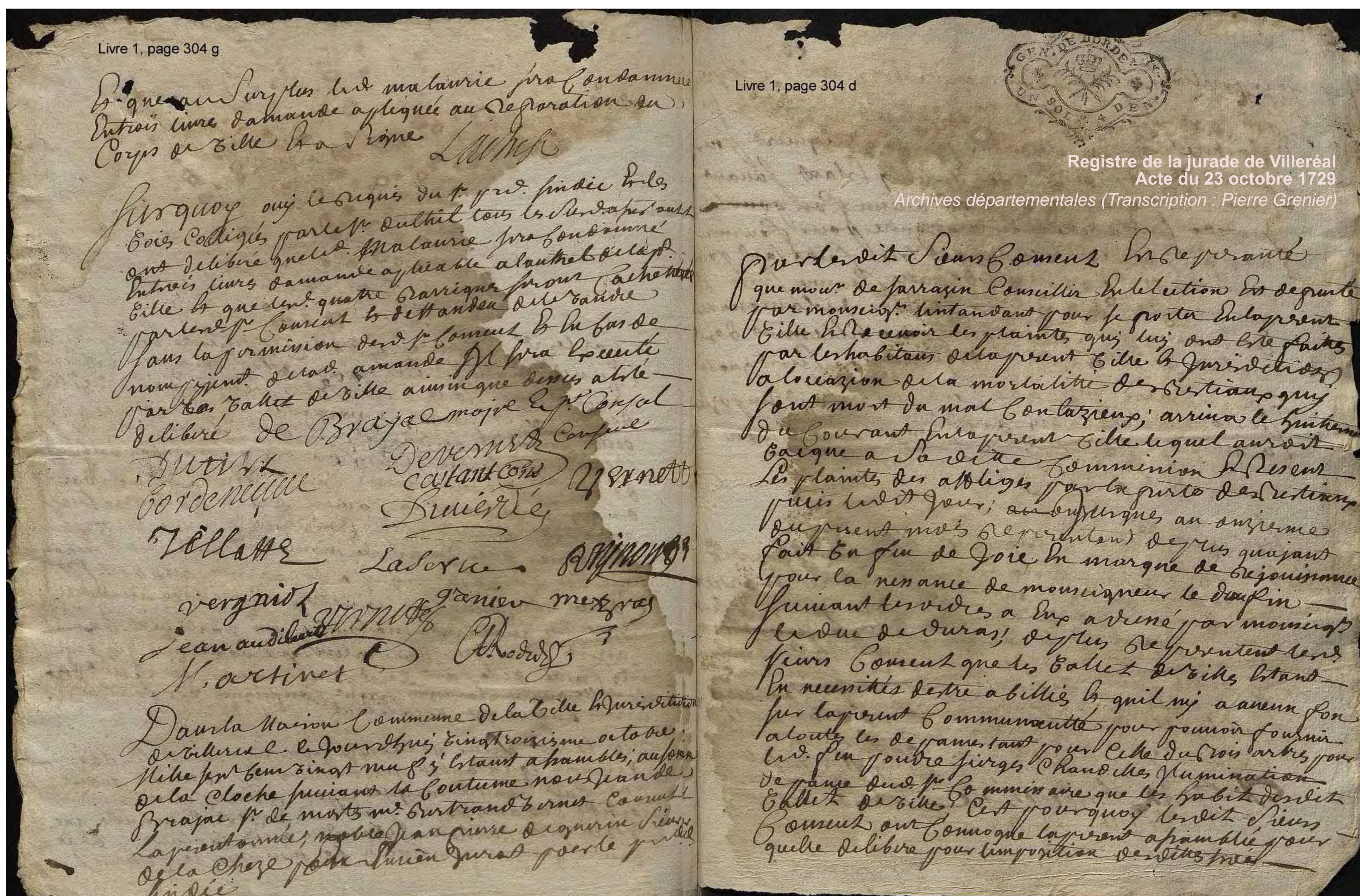
Devoyn du feu d'artifice qui a été lire à Sileure le 20<sup>me</sup> du mois de Novembre 1729,  
par ordre de Son Excellence Monseigneur le Marquis de Bonac & Ambassadeur du  
Roy en Suisse, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin.

Bibliothèque nationale de France

Le 4 Septembre 1729, la reine de France Marie Leszczyńska (1703-1768), épouse de Louis XV, donne naissance à un fils. Un événement pour le royaume, la reine ayant eu trois filles auparavant. La naissance de Louis-Ferdinand, futur héritier du trône, se devait d'être célébrée partout avec le plus grand faste possible.

À Villeréal, on délibère : « ... Fait un feu de joie en marque de réjouissance pour la naissance de monseigneur le Dauphin suivant les ordres à eux adressé par monseigneur le duc de Duras ; de plus représente les dits sieurs consuls que les valets de ville étant en nécessité d'être habillés et qu'il n'y a aucun fonds sur la présente communauté pour pouvoir fournir à toutes les dépenses permettant pour celle du bois d'arbre pour ledit feu, pour des cierges, chandelles, illuminations, dépenses dudit Sieur commissaire que les habits des dits valets de ville c'est pourquoi les dits sieurs consuls ont convoqué la présente assemblée pour qu'elle délibère pour (une) imposition des dites propositions à la somme qu'elle trouvera à propos ».

Après délibération, la jurade proposa une imposition de 300 livres tant pour les frais du commissaire que pour le feu de joie de la naissance du Dauphin et l'habillement des valets de ville.



Livre 1, page 304 g

Livre 1, page 304 d



Registre de la jurade de Villeréal  
Acte du 23 octobre 1729  
Archives départementales (Transcription : Pierre Grenier)

